



Chers Bucheriens

Janvier 2023,

Heureuse année 2023, qu'elle soit belle, pleine d'émotions et d'espoir.

En ce début d'année nous avons une très bonne nouvelle pour la commune : l'installation d'un médecin généraliste Docteur Antoine DUTILLOY au 5 Chaussée Brunehaut ce lundi 16 janvier.

Nous avons été très heureux de vous accueillir le dimanche 18 décembre pour cette matinée de Noël intergénérationnelle : pleine d'humour avec Freddy le magicien, pleine de générosité pour les enfants et les aînés avec un super père Noël, pleine d'engagement avec la remise de la médaille à Monsieur Pitavy et pleine de convivialité avec notre verre de l'amitié.

L'équipe municipale et moi-même poursuivons notre mission à votre service.

### Les réalisations 2022 :

- Implantation d'un abri bus Chaussée Brunehaut,
- Eclairage public : Remplacement de l'éclairage public en LED ce qui permet de réduire la consommation électrique.
- Remplacement de la toiture de la salle polyvalente en revêtement isolant pour faire des économies énergie (pour information, utilisation de la salle par les enfants de l'école), après quelques mois : on ressent le bénéfice.

Une rétrospective en vidéo de 2022 sera présente sur le site de la commune. N'hésitez pas à aller la découvrir. Vous avez été informés également des événements tout au long de l'année par le mot aux habitants.

Les projets 2023 ne manquent pas avec l'aide de l'Etat, de la région, du département et de la communauté des communes Terre de Picardie :

- Réalisation d'un boulodrome
- Rénovation du calvaire du cimetière
- Réalisation d'un parking double fonction pour le cimetière et pour le co-voiturage avec une aire de pique-nique et une plateforme d'appareils de fitness, vélo...
- Réalisation d'un stationnement Chaussée Brunehaut pour l'accueil du médecin.

Et enfin sera réalisée l'accessibilité de la mairie (prévu initialement en 2021)



### Dates à retenir

Le **mardi 21 février** à 14h30, après-midi récréative avec la fabrication de masques à la salle polyvalente et goûter de carnaval. Ouvert à tous les enfants présents sur la commune.

Le **dimanche 12 mars**, L'A.E.L.S. organise un repas bavarois à la salle polyvalente. N'hésitez pas à vous inscrire auprès de M. Pitavy (03 22 37 40 20)



### Diverses informations :

- Une unité mobile de consultation de PMI (bus) est présente une fois par mois, tous les 3ème lundi après-midi du mois de 14h à 17h. devant la mairie.
- Concernant le concours des maisons fleuries 2023, merci de vous inscrire directement aux heures d'ouverture de la mairie ou par mail : [mairie.bouchoir@orange.fr](mailto:mairie.bouchoir@orange.fr). Il existe différentes catégories par rapport à l'accès de la maison.
- Nous vous informons que la SICAE est disponible pour répondre à toutes vos interrogations concernant la hausse du cout de l'électricité (+ 15% prévu en février). Vous pouvez joindre Virginie DELATTRE [vdelattre@sicaesomme.fr](mailto:vdelattre@sicaesomme.fr) ☎ 03 22 33 97 25 ☎ 06 37 03 03 49
- Ayons l'œil vigilant de toutes situations anormales qui détruisent bordures, trottoirs, panneaux ... afin de préserver notre bien à tous : la commune.
- Petit rappel : vous avez le devoir de déclarer en mairie les changements bâtis : constructions neuves, additions de constructions, démolitions... Tout comme celui de ramasser les excréments de votre animal domestique sur la voie publique.
- Merci de penser à vos poubelles, placez-les de sorte qu'elles ne puissent tomber en cas de vents ou de passages des camions. Pour les sacs bleus et jaunes, merci de les accrocher ou de les sortir une autre fois en cas de vents violents. Penser à rentrer les containers dans vos garages après passage. Si le container à verre est complet, ne pas laisser les verres au pied du container.
- Pour information : horaire de la permanence de mairie le vendredi de 17h à 19h. Si vous avez des questions ou des problèmes administratifs, appelez Vanessa au 03.22.37.44.10 les mardis et jeudis de 10h à 12h ou faites vos demandes par mail : [mairie.bouchoir@orange.fr](mailto:mairie.bouchoir@orange.fr)
- Merci aux nouveaux Bucheriens de se faire connaître en mairie pour s'inscrire ; cette demande est valable également pour ceux qui ne l'ont jamais faite.
- Rappel aux jeunes de 16 ans, n'oubliez le recensement militaire, indispensable pour toutes les inscriptions.
- Pensez à consulter le site internet "<http://mairie.bouchoir.pagesperso-orange.fr/>", mis à jour régulièrement. Sachez que je reste à l'écoute de chacune et chacun lors de la permanence de Mairie (si besoin sur rdv).
- Notre commune est concernée par le rayon réglementaire des 6 kilomètres autour de l'installation du projet d'éoliennes situé sur les territoires communaux de Dancourt-Popincourt, de L'Échelle-Saint-Aurin et de Marquillers. Les informations concernant l'enquête publique sera visible au tableau d'affichage de la mairie à partir du 17 janvier 2023.

Sachez que je reste à l'écoute de chacune et chacun lors de la permanence de Mairie (si besoin sur rdv).

Magali Crappier, Madame le Maire et son équipe municipale  
06.86.82.50.16 Mail : [mairie.bouchoir@orange.fr](mailto:mairie.bouchoir@orange.fr)



« Jamais la haine ne cesse par la haine ; c'est la bienveillance qui réconcilie. » Buddha